

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. PRIBETICH - M. ALLAERT - M. DANIERE - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Opération de Renouvellement Urbain (ORU) des Grésilles - Deuxième phase opérationnelle -
Déclassement partiel du domaine public communal**

Madame Roy, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par convention publique du 26 octobre 2004, la Ville a confié à l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de Dijon l'étude et l'aménagement de la deuxième phase opérationnelle de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) des Grésilles.

L'un des objectifs de cette convention vise à diversifier l'habitat locatif existant, en procédant, notamment, à la résidentialisation de différents immeubles et à la requalification des espaces extérieurs.

Est prévue, également, l'amélioration du fonctionnement urbain du quartier, en particulier par la redéfinition des espaces publics et de la voirie.

Pour mener à bien ces opérations, il est nécessaire de recomposer les emprises foncières de la Ville et de l'OPAC sur une partie de la rue de Dixmude, sur la rue Etienne et Raymonde Mauchassée, ainsi que sur le parking situé au centre de ces voies.

C'est pourquoi, l'OPAC a demandé que lui soient cédées, pour l'euro symbolique, les emprises foncières concernées, afin de pouvoir procéder aux interventions nécessaires : création des stationnements et espaces privatifs résidentiels, réalisation des nouvelles voiries de desserte et d'une place publique.

Il est précisé qu'après restructuration et aménagement, les futures emprises publiques seront rétrocédées à la Ville, à titre gratuit.

Il est proposé de procéder à l'engagement des formalités administratives préalables au déclassement partiel du domaine public communal des emprises sur le plan ci-annexé.

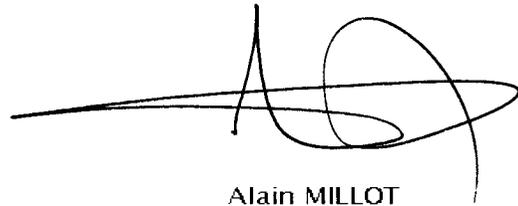
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1° décider d'engager les formalités administratives préalables au déclassement partiel du domaine public communal d'une partie de la rue de Dixmude, de la rue Etienne et Raymonde Mauchaussée, ainsi que du parking situé au centre de ces voies, tels que représentés sur le plan annexé ;

2° m'autoriser à signer, au nom de la Ville, tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

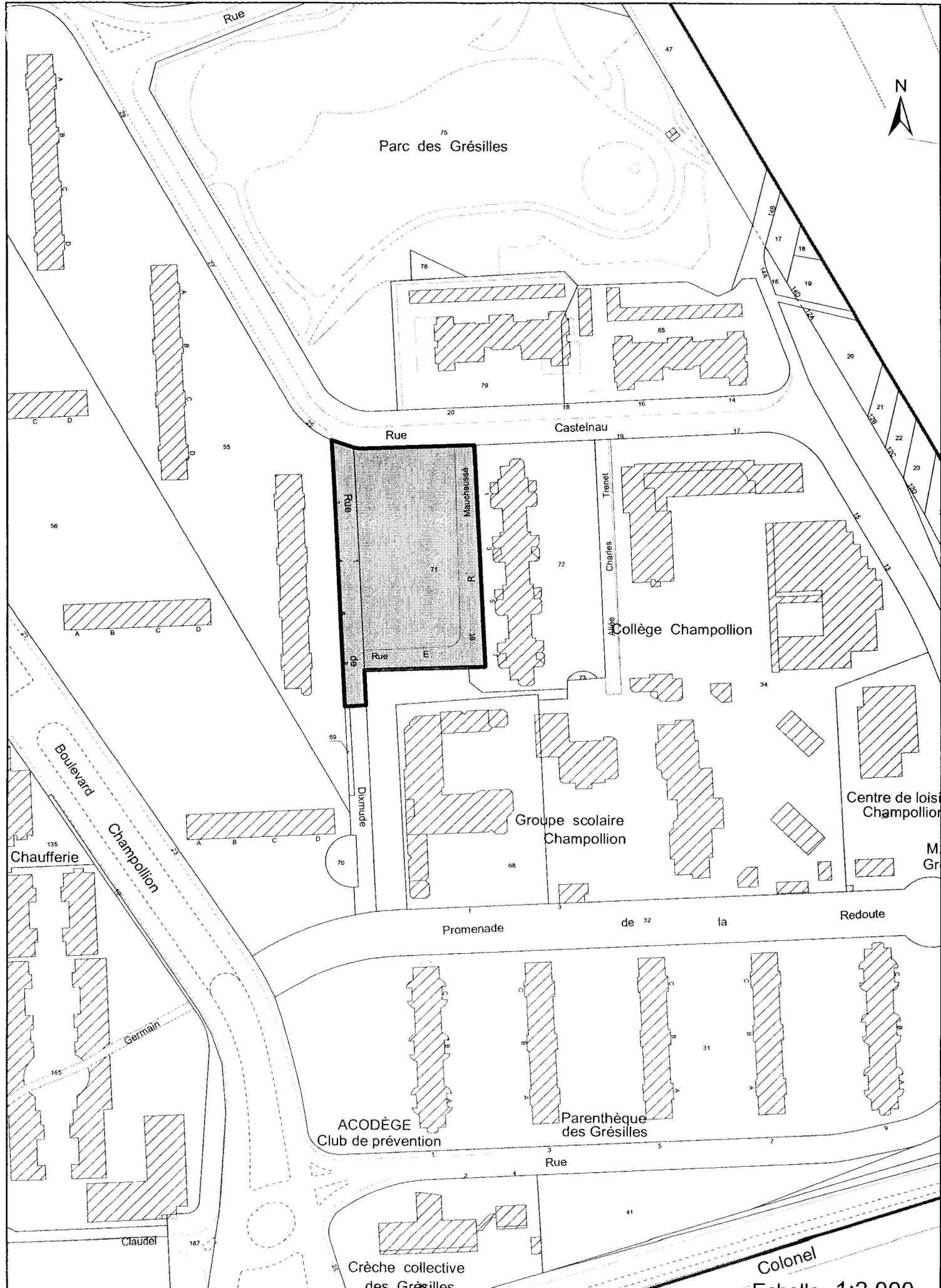
RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop and a vertical stroke extending downwards.

Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 26/04/07



75
Parc des Grésilles

Rue Castelnau

Rue de Dixmude
Rue Mauchaissa
71
R
E

Collège Champollion

Groupe scolaire Champollion

Centre de loisir Champollion

Promenade de la Redoute

ACODÈGE
Club de prévention

Parenthèse
des Grésilles

Crèche collective
des Grésilles

Colonel
Echelle 1:2 000